

*Liberté Egalité Fraternité
République Française*

Ministère de la Culture et de la Communication

La Ministre

Monsieur Guy COGEVAL
Président de l'établissement public
des musées d'Orsay et de l'Orangerie
62, rue de Lille
75343 PARIS CEDEX 07

Paris, le **28 OCT. 2013**

Nos réf. : TR/729/CAM

Monsieur le Président, *Guy Cogeval,*

Par décret du Président de la République en date du 15 mars 2013, vous avez été nommé Président de l'Etablissement public du musée d'Orsay et du musée de l'Orangerie, en renouvellement de votre premier mandat qui avait été porté à cinq ans lors de la modification des statuts de l'établissement par le décret du 27 mai 2010 relatif à l'établissement public du musée d'Orsay et du musée de l'Orangerie (EPMOO).

Je souhaite par cette lettre vous préciser les objectifs prioritaires qui devront guider votre action au cours de ce nouveau mandat de trois ans. Vous placerez votre action dans la continuité des réalisations qui, depuis votre nomination en 2008, ont créé une dynamique remarquable tant en matière d'enrichissement des collections nationales que de mise en valeur de celles-ci avec la rénovation réussie du musée d'Orsay et le développement de l'Orangerie, salués par le succès public. Ces bons résultats ainsi que les axes déclinés dans votre projet scientifique et culturel, validé en novembre 2012 par le Service des musées de France à la suite de l'avis positif de la commission scientifique des musées nationaux, constituent des bases solides pour poursuivre votre action à la tête de l'EPMOO.

Au travers des objectifs ici déclinés, votre établissement s'inscrit naturellement dans le cadre des politiques menées par le ministère de la Culture et de la Communication, notamment dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle et de la circulation des collections nationales en région.

1/ En matière de **collections**, je suis particulièrement sensible au bon avancement du premier **récolement décennal** pour les musées nationaux d'Orsay, de l'Orangerie et Hébert. Celui-ci doit être finalisé en juin 2014 avec la transmission à la DGP-SMF de l'ensemble des procès-verbaux correspondant aux différentes campagnes menées.

.../...

Vous soumettrez au Service des musées de France vos propositions détaillées en matière de rationalisation des **inventaires** des trois musées nationaux qui composent l'établissement public dans la perspective de l'ouverture au 1^{er} janvier 2015 d'un nouvel inventaire informatisé propre à l'établissement public.

Vous poursuivrez la rénovation des espaces muséographiques du **musée d'Orsay**, selon un rythme compatible avec vos disponibilités budgétaires.

S'agissant de l'avenir du **musée Hébert**, vous vous efforcerez de faire aboutir les discussions en cours avec la Réunion des musées nationaux - Grand Palais, propriétaire du bâtiment, afin de dégager une solution concertée concernant le devenir du bâtiment.

Vous continuerez par ailleurs à vous attacher à **enrichir les collections nationales** confiées à la garde du musée, notamment à titre gratuit, et vous pourrez poursuivre la réflexion sur les meilleurs moyens de présenter les nouvelles acquisitions du musée, réalisées ou envisagées.

Vous vous attacherez également à transmettre au ministère, pour validation, **le plan de prévention des risques d'inondations** de l'établissement.

2/ Vous poursuivrez vos efforts dans la construction d'un **réseau national dont la tête sera le musée d'Orsay, Grand Département patrimonial**, en enrichissant encore vos relations avec les autres musées nationaux, comme les musées Rodin, Moreau et Henner, et territoriaux conservant des collections axées sur le XIX^e siècle, dans la perspective de mettre plus encore en commun nombre d'actions, par exemple en matière de recherche, d'expositions temporaires ou de développement des publics et de communication.

Vous poursuivrez ainsi votre politique ambitieuse d'expositions, tant en France qu'à l'étranger. Vous veillerez à ce que l'inscription de vos projets allant au-delà des « œuvres représentatives de la production artistique de la deuxième moitié du XIX^e siècle et des premières années du XX^e siècle » s'effectue en bonne collaboration avec les autres musées nationaux dont les collections s'inscrivent en complémentarité de celles dont vous avez la garde, notamment le Louvre et le musée national d'Art moderne.

Votre rôle de **tête de réseau des musées de France de la deuxième moitié du XIX^e siècle** devra s'exercer sur tout le territoire national, pour favoriser les activités scientifiques par une politique de prêts, notamment dans le cadre d'expositions « labellisées » bénéficiant de prêts exceptionnels, et d'une politique de dépôts particulièrement active en direction des musées de France en région. Vous étudierez notamment la possibilité d'élaborer, en collaboration avec des musées de France en région, des projets mobilisant des œuvres représentatives de l'ensemble des collections nationales dont votre établissement a la garde.

3/ Sur le plan international, vous poursuivrez votre action en faveur du rayonnement du musée au-delà de nos frontières. Vous participerez notamment activement au projet du Louvre Abou Dabi qui entre à présent dans sa phase opérationnelle et requiert la mobilisation des grands musées nationaux pour que l'ouverture fin 2015 soit une réussite.

.../...

4/ Vous ferez de **l'élargissement et de la diversification des publics** du musée une priorité de votre action, en portant une attention particulière à la **démocratisation de l'accès à la culture dans vos murs et hors vos murs en direction** des publics éloignés de la culture. Vous **contribuerez au projet national pour l'éducation artistique et culturelle** en développant une offre particulière pour les publics jeunes que ce soit dans le temps scolaire, péri-scolaire et extra-scolaire.

Si le maintien du très haut niveau de fréquentation que vous avez réussi à atteindre en 2012 doit être recherché, vous porterez avant tout la priorité de votre action **sur l'amélioration des conditions de visite**. Vous veillerez particulièrement à la qualité de l'accueil des publics défavorisés ainsi qu'à la gestion des flux dans le musée d'Orsay et le musée de l'Orangerie et au temps d'attente du public. Une démarche de qualité de service portant sur l'ensemble de ces aspects pourra être mise en place.

Vous veillerez à l'accroissement ou à la création des espaces consacrés à l'accueil des publics notamment scolaires et aux actions d'éducation artistique et pédagogiques.

Vous **consoliderez la fréquentation des 18-25 ans** séduits par les mesures de gratuité en multipliant les médiations à leur intention.

Vous accorderez une attention particulière **aux dispositifs de médiation et d'aide à la visite** (textes affichés, cartels, audio-guides ou visio-guides, visites-conférences...) en utilisant davantage encore le support du **numérique**.

Vous intégrerez les recommandations du ministère relatives à la prise de vue dans les expositions permanentes et temporaires rassemblées dans la charte des bonnes pratiques photographiques et filmiques, qui engagent les visiteurs ainsi que les musées et monuments nationaux qui les accueillent.

Vous poursuivrez également les efforts que vous avez déployés ces dernières années **en direction des publics en situation de handicap** de sorte que l'objectif d'une accessibilité universelle à l'horizon 2015 soit atteint.

Vous chercherez à ce que l'**auditorium** du musée d'Orsay soit un outil en parfaite adéquation avec les missions du musée et l'économie générale de l'établissement, notamment pour sa gestion.

Vous tiendrez compte du diagnostic de l'état sanitaire du bâtiment du musée d'Orsay en cours de préparation par l'Architecte en chef des monuments historiques. Vous prendrez les mesures nécessaires à la prise en compte de ce diagnostic et vous poursuivrez la rénovation des équipements techniques des musées d'Orsay et de l'Orangerie.

Vous **accompagnerez l'initiative du ministère sur la circulation des œuvres** et un meilleur accès de celles-ci à l'ensemble de la population du territoire national, qui sera mise en place à partir de l'automne 2013.

.../...

5/ Compte tenu du contexte budgétaire dont vous connaissez les contraintes, **vous poursuivrez les efforts accomplis tant en matière de recherche de ressources propres**, en particulier en matière de mécénat et de locations d'espaces, **que de maîtrise des dépenses de fonctionnement**. Ces efforts s'appuieront notamment sur un plan d'action achat.

Vous mènerez une réflexion sur la **politique tarifaire** des musées d'Orsay et de l'Orangerie, en lien avec les tutelles, allant dans le sens de l'harmonisation, de la simplification et de l'optimisation.

Vous serez extrêmement vigilant quant à la **qualité du dialogue social, sujet auquel je tiens particulièrement**, notamment par l'information régulière des instances syndicales.

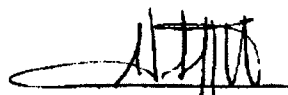
Vous veillerez à la **gestion des emplois et**, avec l'appui des services du ministère, travaillerez à une **gestion prospective des ressources humaines** en vue d'assurer un renouvellement harmonieux des agents de l'établissement. Vous vous efforcerez également de rapprocher les conditions de travail des personnels du musée de l'Orangerie de celles du musée d'Orsay.

Je vous remercie par ailleurs de l'engagement de votre établissement en matière d'accueil des emplois d'avenir dans les conditions prévues par la circulaire que je vous ai adressée sur le sujet et attends avec intérêt votre retour d'expérience sur les différentes étapes de la mise en œuvre de cette mesure.

La qualité du dialogue de gestion avec mes services vous permettra enfin de faire aboutir en 2014, dans la continuité du contrat en cours, **le nouveau contrat de performance 2014-2016**.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Rien à vous,



Aurélie FILIPPETTI

Ministère de la Culture et de la Communication

La Ministre

Monsieur Stéphane MARTIN
Président de l'établissement public
du musée du Quai Branly
37, quai Branly
75007 PARIS

Paris, le **28 OCT. 2013**

Nos réf. : TR/729/CAM

Monsieur le Président, *du Stéphane Martin,*

Par décret du Président de la République en date du 24 décembre 2009, vous avez été nommé Président de l'établissement public du musée du Quai Branly, en renouvellement de votre mandat.

Je souhaite par ce courrier vous préciser les objectifs prioritaires pour le ministère de la Culture et de la Communication qui devront guider votre action au cours de la fin de ce mandat et vous permettre de disposer ainsi, à l'instar des autres présidents des établissements publics de mon département ministériel, d'une lettre de mission formalisée.

Vous placerez votre action dans la continuité des réalisations qui, depuis votre nomination en 1998, ont assuré le succès du musée du Quai Branly auprès d'un public nombreux tout en le positionnant au plus haut niveau en matière de recherche. Sept ans après son ouverture au public, il s'agit désormais de stabiliser le fonctionnement de votre établissement dans un contexte de contrainte budgétaire accrue marqué par la baisse des subventions de fonctionnement et d'acquisition.

Au travers des objectifs ici déclinés, votre établissement s'inscrit naturellement dans le cadre des politiques menées par le ministère de la Culture et de la Communication, notamment dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle et de la circulation des collections nationales en région.

1/ En matière de **collections**, je vous félicite de la finalisation, au terme d'un remarquable chantier, de l'inventaire du musée du Quai Branly, dont l'édition complète est en cours. Je suis particulièrement sensible au bon avancement du **récolement**, qu'il s'agisse du récolement décennal comme de celui des dépôts. Il importe que ce récolement décennal, quasiment terminé dans votre établissement, puisse être validé avant juin 2014 avec la transmission à la direction générale des patrimoines des derniers procès-verbaux .

.../...

Vous poursuivrez par ailleurs vos efforts en matière d'enrichissement des collections nationales en privilégiant bien sûr, eu égard aux contraintes budgétaires actuelles, les acquisitions à titre gratuit, dans le souci constant qui est le vôtre, de l'identification de la provenance des collections.

En 2013, vous élaborerez, transmettez à la direction générale des patrimoines, et mettrez en œuvre un plan de conservation préventive des collections nationales dont votre établissement à la garde.

Vous vous attacherez également à transmettre au ministère, pour validation, **le plan de prévention des risques d'inondation** de l'établissement.

Vous prendrez en compte les orientations qui seront définies dans le cadre de la Modernisation de l'action publique en matière de numérisation et de diffusion des collections.

2/ Vous devrez continuer à affirmer le rôle international, national et territorial de l'établissement et renforcer sa position dans les différents réseaux.

Vous poursuivrez l'enrichissement de vos relations avec les autres musées nationaux et territoriaux conservant des collections d'œuvres représentatives des arts et des civilisations d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et des Amériques en cherchant à multiplier la mise en commun d'un certain nombre d'actions, notamment en matière de recherche, d'expositions temporaires ou de développement des publics et de communication.

Votre rôle doit s'exercer sur tout le territoire national, pour favoriser les activités scientifiques par une politique de prêts, notamment dans le cadre d'expositions qui pourront bénéficier de prêts exceptionnels, ainsi qu'une politique de dépôts particulièrement active en direction des musées de France en région.

Vous poursuivrez vos discussions avec le Louvre afin de mieux valoriser la visibilité du pavillon des Sessions et d'en favoriser la fréquentation.

Enfin, vous continuerez à œuvrer pour accroître le rayonnement international du musée, avec le développement de partenariats internationaux. Vous participerez notamment activement au projet du Louvre Abou Dabi qui entre à présent dans sa phase opérationnelle et requiert donc la mobilisation des grands musées nationaux pour que l'ouverture, fin 2015, soit une réussite.

3/ Vous poursuivrez votre action en faveur de l'élargissement et de la diversification des publics du musée, en portant une attention particulière à la **démocratisation de l'accès à la culture et à l'éducation artistique et culturelle**, en particulier en direction des jeunes issus de milieux défavorisés. Une politique d'actions « hors les murs » visera le monde scolaire mais également les publics éloignés de la culture. Après le succès de l'action menée à Montreuil en 2011 pour l'exposition *Dogon*, confirmé par celui des activités réalisées à Cergy en 2012, vous poursuivrez ces actions notamment dans le cadre des « Ateliers nomades » en veillant à tisser des liens durables avec les structures locales. Vous définirez, en particulier, les conditions de la poursuite de votre collaboration avec Cergy.

.../...

Vous accompagnerez l'initiative du ministère sur la circulation des œuvres, et un meilleur accès de celles-ci à l'ensemble de la population du territoire national, qui sera mise en place à partir de l'automne 2013.

Vous poursuivrez également les efforts que vous avez déployés ces dernières années en direction des publics en situation de handicap et qui ont été distingués en février 2013 par la remise du prix « Patrimoines pour tous » à votre établissement. Vous accentuerez par ailleurs les actions menées au profit des publics sous main de justice, dans la continuité des séances d'animation déjà réalisées à la prison de la santé.

Vous vous appuyerez largement pour remplir ces objectifs sur votre expertise en matière de médiation numérique.

Plus généralement, je vous remercie de la contribution de votre musée aux réflexions transversales du ministère, par exemple sur l'accueil des publics, la programmation culturelle ou les questions de tarification.

4/ Compte tenu du contexte budgétaire dont vous connaissez les contraintes, **vous poursuivrez les efforts accomplis tant en matière de recherche de ressources propres, hors billetterie** et en particulier en matière de mécénat et de locations d'espaces, **que de maîtrise des dépenses** notamment en matière d'expositions temporaires et de muséographie.

Vous assurerez un pilotage au plus juste du **contrat multi-services** afin d'optimiser la qualité des prestations et de réduire les coûts conformément aux objectifs affichés dans le plan achats de votre établissement.

Vous continuerez à œuvrer à la **qualité du dialogue social**, notamment par l'information régulière des représentants des organisations syndicales.

Vous vous attacherez enfin à poursuivre un dialogue de gestion fructueux avec mes services, notamment dans le cadre de la discussion du **nouveau contrat de performance** de votre établissement que je souhaite voir aboutir début 2014.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Bien à vous,



Auréliе FILIPPETTI